

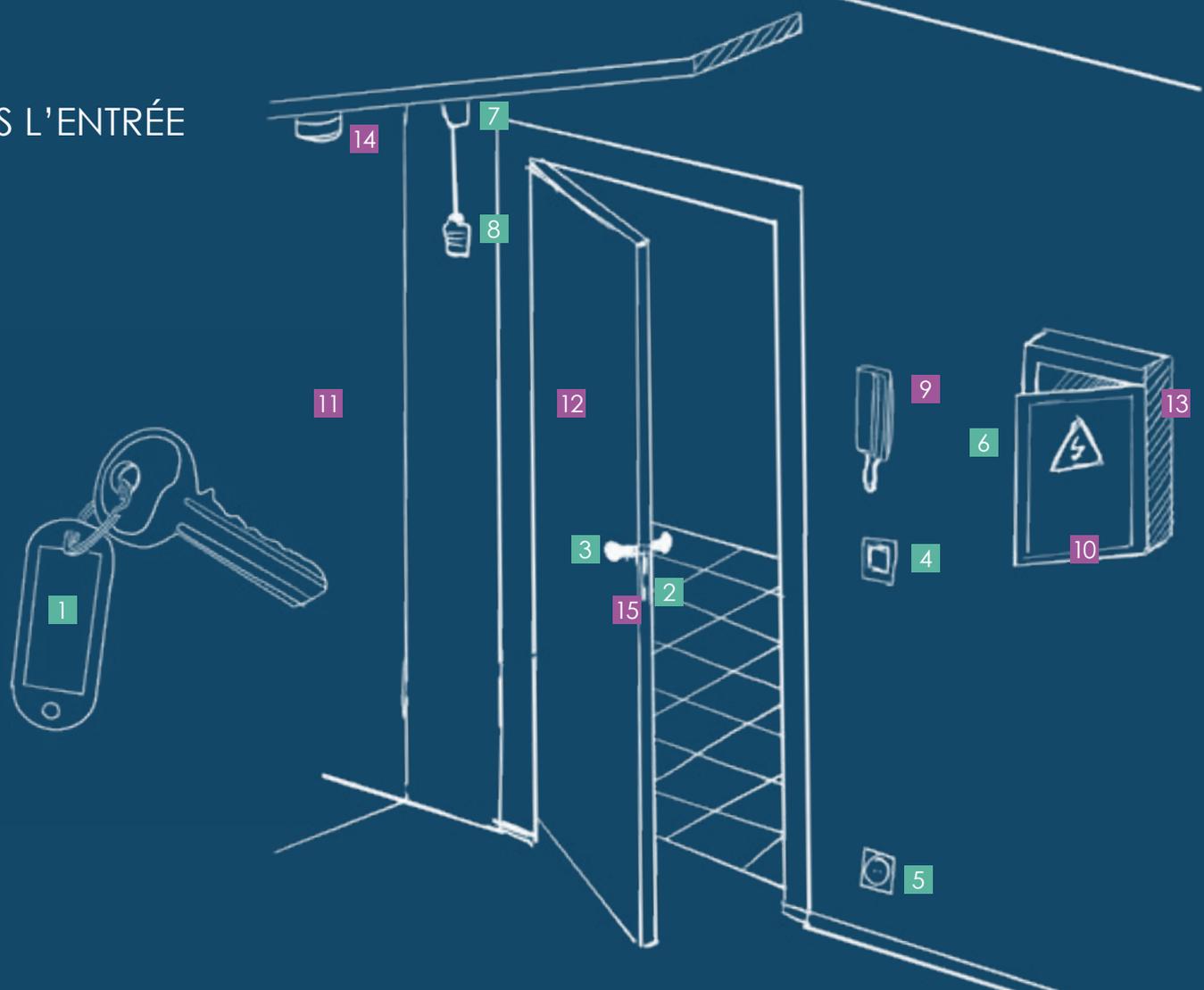


LOGEMENT BRUXELLOIS
BRUSSELSE WONING

Qui paie quoi ?



> DANS L'ENTRÉE



À charge du locataire

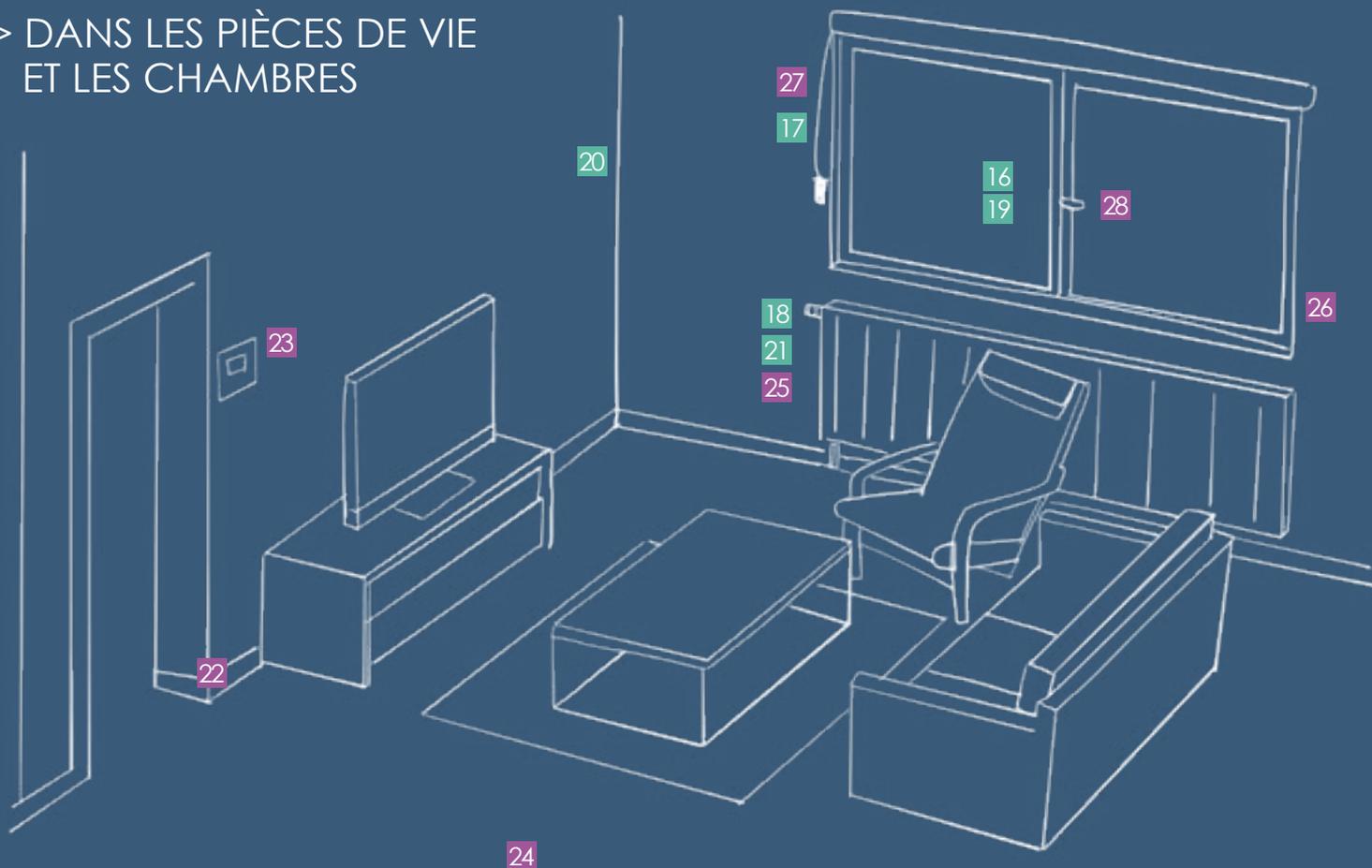
- 1 Clés et badge**
Remplacement en cas de perte ou détérioration (via le LBW).
- 2 Cylindre**
Remplacement (via le LBW).
- 3 Poignée**
Remplacement (même chose dans les autres pièces).
- 4 Interrupteurs**
Remplacement (même chose dans les autres pièces).
- 5 Prises de courant, prises TV et téléphone**
Remplacement (même chose dans les autres pièces).
- 6 Fusibles et disjoncteurs**
Remplacement.

- 7 Soquets**
Remplacement (même chose dans les autres pièces).
- 8 Ampoules**
Remplacement (même chose dans les autres pièces).

À charge du propriétaire

- 9 Parlophonie**
Réparation et remplacement.
- 10 Porte du tableau électrique**
Remplacement.
- 11 Placards**
Remplacement des tablettes et des rails.
- 12 Portes intérieures**
Remplacement (sauf si dégradation).
- 13 Tableau électrique**
Remplacement.
- 14 Détecteur de fumée**
Remplacement.
- 15 Serrure**
Remplacement

> DANS LES PIÈCES DE VIE ET LES CHAMBRES



À charge du locataire

- 16 Fenêtres**
Réparation des poignées et réfection des joints. Réglage et graissage (même chose dans les autres pièces).
- 17 Volets roulants**
Remplacement des sangles.
- 18 Vannes radiateurs**
Déblocage et remplacement des vannes (volants). Cela vaut aussi pour les autres pièces du logement.
- 19 Vitrage**
Réfection des joints et remplacement des vitres détériorées (idem pour toutes les autres pièces).

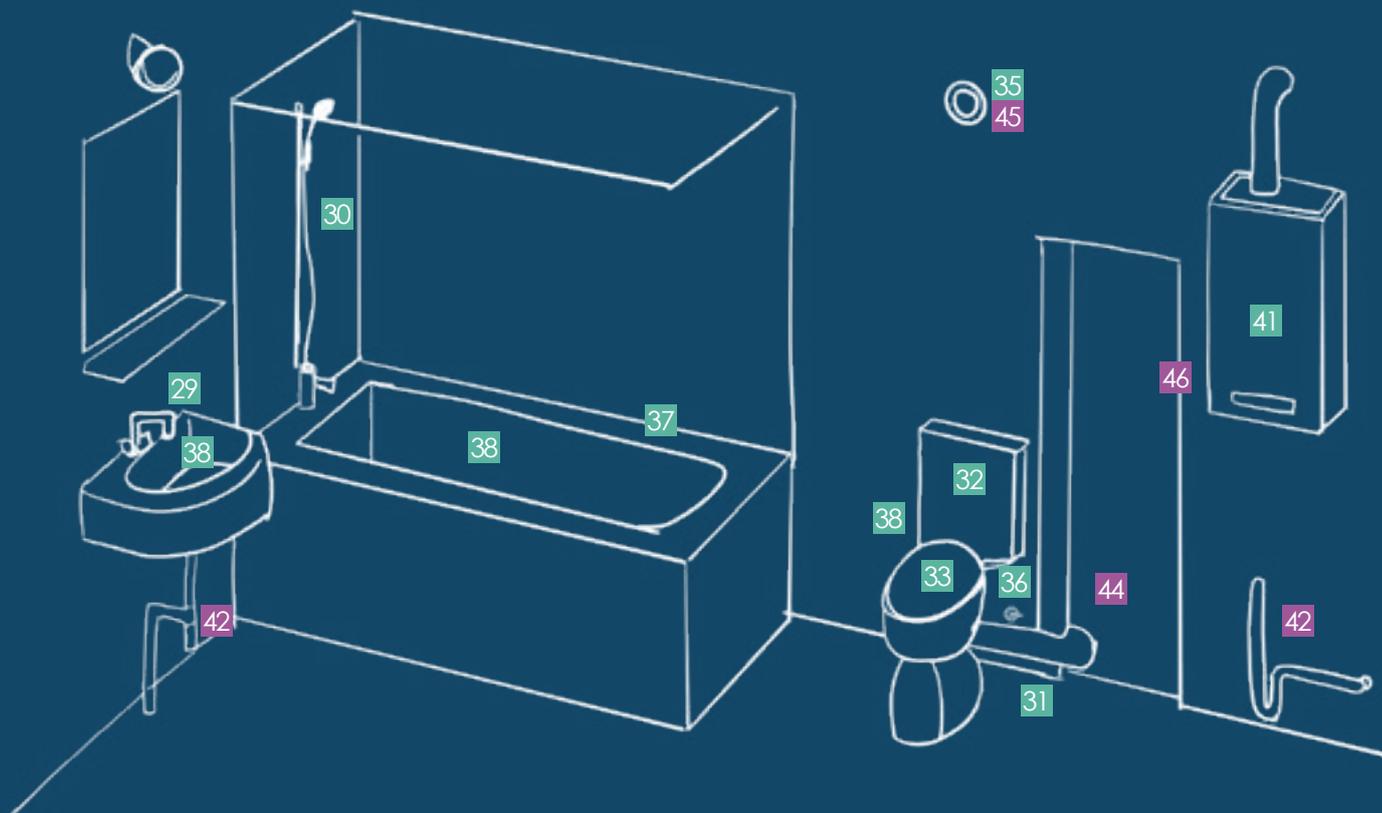
En cas de bris de vitrage, demandez une intervention à votre assurance obligatoire « incendie-dégâts des eaux » (qui couvre aussi le bris de vitrage « tous risques »).

- 20 Plafonds et murs**
Peinture et rebouchage des trous (même chose dans les autres pièces).
- 21 Radiateurs**
Purge (même chose dans les autres pièces).

À charge du propriétaire

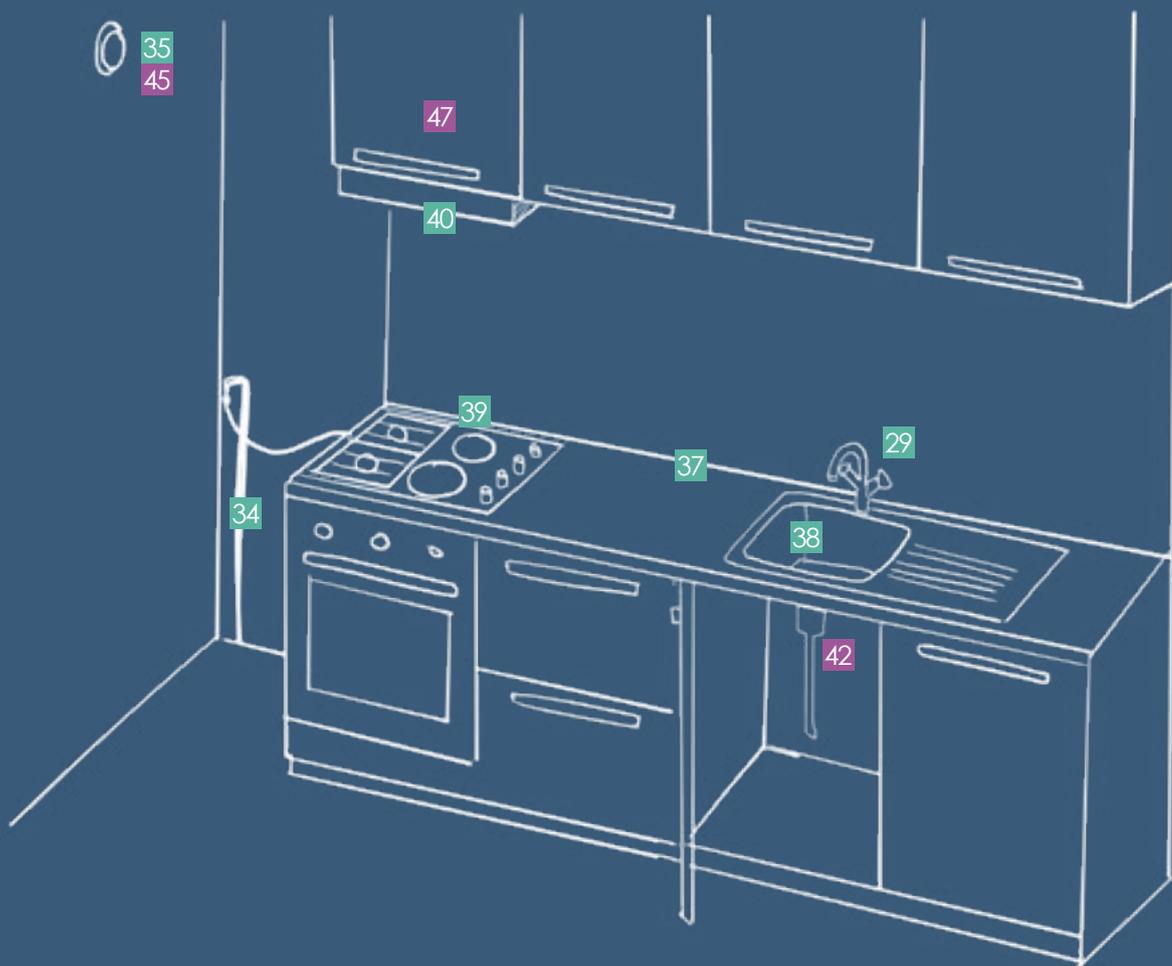
- 22 Plinthes**
Remplacement.
- 23 Thermostat d'ambiance**
Remplacement (sauf pile).
- 24 Revêtements de sol**
Remplacement, sauf si dégradation (même chose dans les autres pièces).
- 25 Radiateurs**
Remplacement, sauf si dégradation (même chose dans les autres pièces).
- 26 Châssis et encadrement de fenêtre**
Remplacement, sauf si dégradation (même chose dans les autres pièces).
- 27 Volets roulants**
Remplacement des éléments (sauf sangle).
- 28 Poignées de fenêtres**
Remplacement des poignées vétustes.

> DANS LA SALLE DE BAINS, LES WC ET LA CUISINE



À charge du locataire

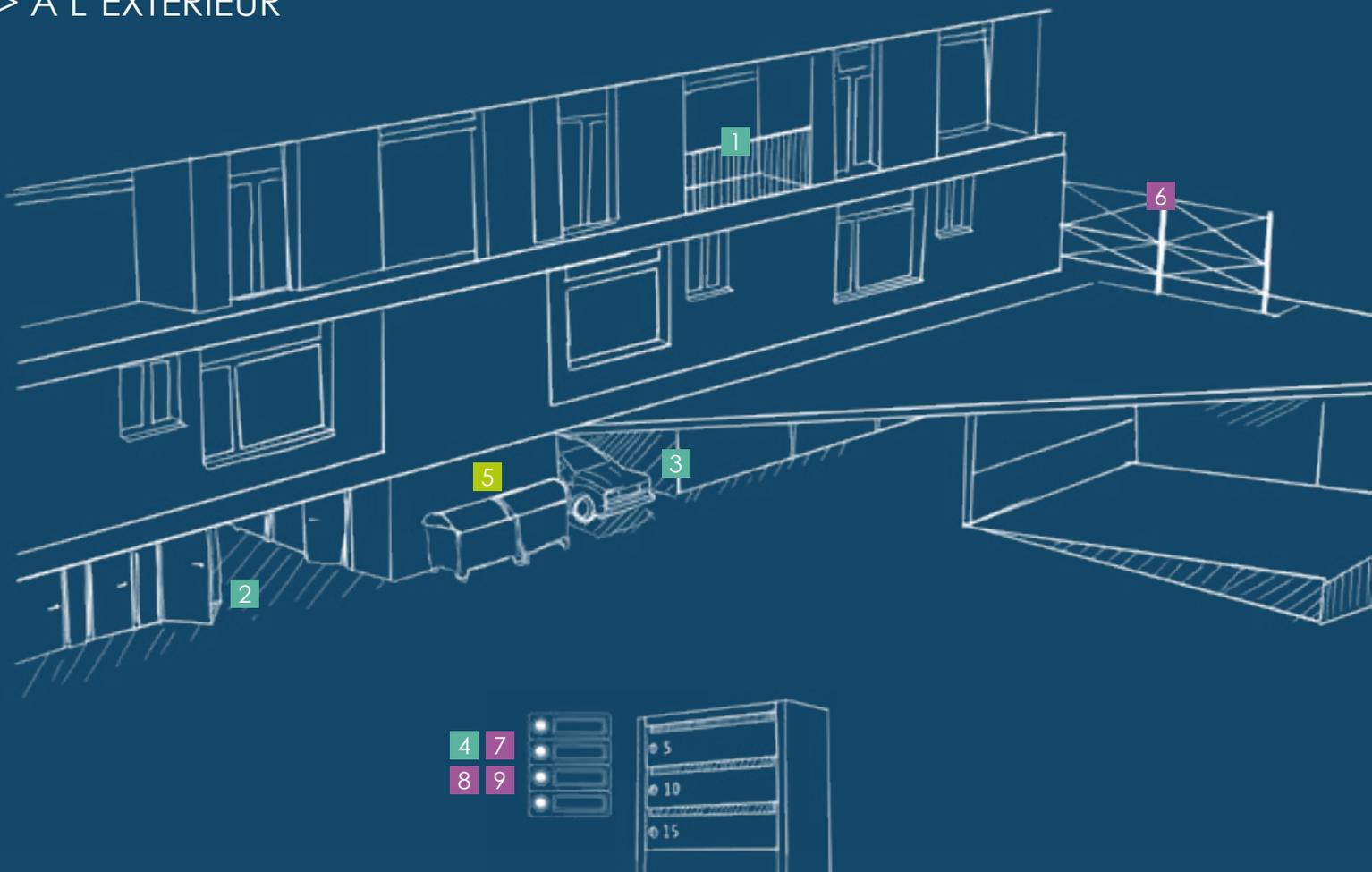
- 29 Robinetterie**
Entretien et remplacement des joints et des mousseurs.
- 30 Flexible de douche, pommeau et tringle**
Remplacement.
- 31 Évacuation**
Entretien et débouchage jusqu'à la colonne principale (colonne = parties communes).
- 32 Chasse d'eau**
Remplacement des joints et flotteur.
- 33 Siège WC**
Remplacement.
- 34 Flexible gaz**
Remplacement (à remplacer en fonction de la date de péremption).
- 35 Ventilation**
Nettoyage des bouches d'air.
- 36 Vannes d'alimentation d'eau (robinets d'arrêt)**
Remplacement.
- 37 Joint en silicone**
Entretien et remplacement.
- 38 Évier, lavabo, baignoire, douche et WC**
Élimination du calcaire.
- 39 Équipements de cuisine**
Entretien des meubles de cuisine, hotte, four et table de cuisson.
- 40 Filtre hotte**
Nettoyage ou remplacement (selon le système).
- 41 Chaudière individuelle**
Entretien par un professionnel.



À charge du propriétaire

- 42 Siphon**
Remplacement.
- 43 Canalisation et robinet de gaz**
Réparation et remplacement par une société agréée.
- 44 Conduit d'évacuation**
des eaux usées
Remplacement et réparation.
- 45 Conduit de ventilation**
Réparation et remplacement.
- 46 Alimentation d'eau**
Réparation et remplacement.
- 47 Équipements de la cuisine**
Remplacement des meubles de cuisine et hotte sauf si dégradation.

> À L'EXTÉRIEUR



À charge du locataire

- 1 Balcons et terrasses**
Nettoyage, débouchage de l'évacuation.
- 2 Caves**
Entretien de la porte, remplacement de la clé en cas de perte.
- 3 Parking / box de garage**
Remplacement de la clé en cas de perte, remplacement de la télécommande en cas de perte, changement des piles.
- 4 Serrure de boîte aux lettres**
Remplacement.

Dans les charges communes

- 5 Encombrants**
Enlèvement (si identification du locataire responsable : facturation individuelle)

À charge du propriétaire

- 6 Clôtures et terrasses**
Réparation.
- 7 Boîte aux lettres**
Remplacement en cas de vétusté. En cas de vandalisme: prise en charge par le LBW si réception d'un PV de police.
- 8 Sonnettes extérieures et parlophonie**
Remplacement et réparation.
- 9 Système de contrôle d'accès**
Réparation.

> DANS LES COMMUNS



À charge du locataire

10 Nettoyage des paliers et des volées d'escaliers*.
(si présence d'un escalier de secours, l'entretien est réalisé par nos concierges et cantonniers)

11 Sonnettes de palier
Remplacement

*Le nettoyage est à faire une fois par semaine, à tour de rôle, par les locataires (sauf dans certains immeubles bien spécifiques, où le nettoyage est externalisé et payé par les locataires).

Dans les charges communes**

12 Nettoyage des halls d'entrée,
sous-sols, locaux, ascenseurs.

13 Éclairages - Remplacement.

14 Équipements de sécurité
incendie : extincteurs,
dévidoirs, alarme, détecteurs
Entretien.

15 Caméras de surveillance
Entretien et remplacement.

16 Ascenseurs
Entretien et dépannage

17 Nettoyage des vitres

**Entretien et réparations effectués par le LBW ou par une société extérieure, mais payés par les locataires dans les charges communes.



LOGEMENT BRUXELLOIS

BRUSSELSE WONING

www.logementbruxellois.be

